



INTERPELLATION URGENTE

Auteur UDC, par Grégory Logean, Alexandre Cipolla et Cyrille Fauchère
Objet 16 évadés en 1 an à Pramont : situation hors de contrôle ?
Date 11/03/2024
Numéro 2024.03.022

Actualité de l'événement

Début février, une évasion spectaculaire a eu lieu avec la fuite de dix détenus.

Imprévisibilité

Une évasion aussi spectaculaire, avec la fuite de dix détenus, n'était pas prévisible.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Avec trois évasions et seize évadés en une seule année, la sécurité du centre éducatif fermé de Pramont inquiète. L'établissement accueille des détenus parfois très dangereux. Des mesures concrètes s'imposent, et vite.

Avec trois évasions et seize évadés en une seule année, la sécurité du centre éducatif fermé de Pramont se pose. Comme le révélait le Nouvelliste du 7 février dernier, il s'agit de la troisième évasion en une seule année à Pramont. En février 2023, deux jeunes de 16 et de 17 ans s'étaient échappés durant une heure. En août dernier, quatre jeunes de 18 et de 16 ans s'étaient évadés à bord d'un véhicule volé. Avec l'évasion spectaculaire de février dernier, ce sont seize personnes qui se sont échappées depuis un an. Il sied de rappeler que Pramont accueille des détenus parfois très dangereux.

Conclusion

Se pose dès lors la question de la sécurité au sein de l'établissement et des raisons pour lesquelles trois évasions ont pu avoir lieu en moins de douze mois. Le Conseil d'Etat est ainsi invité à répondre aux questions suivantes :

- Quelles mesures ont été concrètement prises après l'évasion de février 2023 et quelles étaient les causes de l'évasion ?
- Quelles mesures ont ensuite été prises après la seconde évasion du mois d'août 2023, et quelles étaient les causes de l'évasion ?
- Comment expliquer la dernière évasion, la troisième en une année ? Les enseignements des deux précédentes évasions n'ont-ils pas été tirés ?
- Quelles sont les circonstances de cette dernière évasion ? Quel a été le mode opératoire de l'évasion ? Comment l'alarme a-t-elle été donnée ? A bord de quel(s) véhicule(s) se sont enfuis les évadés ?

- Pouvez-vous détailler la manière dont est organisée la gestion des effectifs au sein de Pramont ? Combien d'agents ou collaborateurs étaient présents au moment de la dernière évacion, et des deux précédentes ?

- Un audit de la structure est-il envisagé ?